

LEMIZE
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de la Compagnie régionale de Douai

Philippe

20 rue Marcellin Champagnat
59134 Beaucamps ligny
Tél : 06.83.27.08.42
Email : lemize.philippe@fideex.com

Association MAISON DE QUARTIER
GODELEINE PETIT – CENTRE SOCIAL DU
VIEUX LILLE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels 31/12/2023**

Ce document contient 18 pages.



Philippe LEMIZE
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de la Compagnie régionale de Douai

20 rue Marcellin Champagnat
59134 Beaucamps ligny
Tél : 06.83.27.08.42
Email : lemize.philippe@wanadoo.fr

Association MAISON DE QUARTIER GODELEINE PETIT – CENTRE SOCIAL DU VIEUX LILLE

Siège social : 24 rue des archives 59800 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée 26 mai 2023, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DE QUARTIER GODELEINE PETIT – CENTRE SOCIAL DU VIEUX LILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation de la (des) réserve(s)

Réserve pour limitation en raison de l'insuffisance de procédures de contrôle interne concernant :

- le suivi des provisions pour risque
- le suivi des amortissements des immobilisations
- l'enregistrement des écritures de caisse et l'absence de la tenue de brouillard de caisses
- le suivi et la nature des encaissements relatives aux sommes reçues de certains financeurs

Nous n'avons pas pu vérifier avec certitude le détail de ces opérations, mais nous les avons appréciées dans leur ensemble.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont notamment sur les principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la composition des subventions d'exploitation et leurs rattachements à l'exercice concerné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lieu, date et signature

Beaucamps Ligny, le 1^{er} septembre 2024

PHILIPPE LEMIZE
Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires
Aux comptes rattachés à la CRCC des HAUTS DE FRANCE



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société **Erreur ! Signet non défini.** à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 110.66	17 278.64	4 832.02	5 653.12
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	8 151.00	3 318.98	4 832.02	5 653.12
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	13 959.66	13 959.66		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTE (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	549 990.34	376 124.47	173 865.87	185 283.95
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	549 990.34	376 124.47	173 865.87	185 283.95
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00		500.00	500.00
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	500.00		500.00	500.00
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	572 601.00	393 403.11	179 197.89	191 437.07
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	700 876.38	25 476.46	675 399.92	452 273.38
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	70 981.71	25 476.46	45 505.25	45 579.98
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	629 894.67		629 894.67	406 693.40
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 715.40		1 715.40	1 715.40
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	516 624.41		516 624.41	760 151.10
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 046.40		20 046.40	7 643.15
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	1 239 262.59	25 476.46	1 213 786.13	1 221 783.03
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 811 863.59	418 879.57	1 392 984.02	1 413 220.10

BILAN

Passif	31/12/2023 Montant	31.12.2022 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	147 600.00	30 000.00
AUTRES RESERVES	321 460.13	321 460.13
REPORT A NOUVEAU	120 357.83	98 033.35
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-63 118.96	139 924.48
SITUATION NETTE (1)	526 299.00	589 417.96
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	99 624.65	123 499.00
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	99 624.65	123 499.00
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	625 923.65	712 916.96
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)		
PROVISIONS POUR RISQUES	83 028.88	115 309.88
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROVISIONS (4)	83 028.88	115 309.88
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	23 697.38	34 460.77
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30 147.19	55 447.24
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	493 777.48	319 917.38
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	31 330.44	22 699.37
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	105 079.00	152 468.50
TOTAL DETTES (5)	684 031.49	584 993.26
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 392 984.02	1 413 220.10

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	7 157.00		7 866.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	979 613.44		958 731.63
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		979 613.44	958 731.63
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 709 311.37		1 616 760.39
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		1 709 311.37	1 616 760.39
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	48 315.79		61 044.48
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	191 947.01		227 357.83
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 936 344.61	2 871 760.33
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	595 634.32		549 791.26
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	127 023.05		127 260.47
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 810 611.78		1 626 454.44
CHARGES SOCIALES	427 890.02		385 409.25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	55 699.04		74 784.14
DOTATIONS AUX PROVISIONS	11 760.00		25 570.00
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	5.85		23.96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		3 028 624.06	2 789 293.52
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-92 279.45	82 466.81



COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 171.56		1 522.72
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		5 171.56	1 522.72
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	114.96		164.80
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		114.96	164.80
RESULTAT FINANCIER (3-4)		5 056.60	1 357.92
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 591.54		35 389.74
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	23 874.35		23 874.35
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			14 919.99
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		25 465.89	74 184.08
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	20.00		5 490.31
SUR OPERATION EN CAPITAL			12 228.57
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		20.00	17 718.88
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		25 445.89	56 465.20

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)	1 342.00		365.45
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		2 966 982.06	2 947 467.13
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		3 030 101.02	2 807 542.65
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			139 924.48
SOLDE DEBITEUR = PERTE		63 118.96	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	141 879.00		140 228.27
BENEVOLAT	50 414.00		31 954.00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		192 293.00	172 182.27
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	141 879.00		140 228.27
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	50 414.00		31 954.00
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		192 293.00	172 182.27

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
TOTAL (875)			0.00	871 Prestations en nature	
861	Mise à disposition gratuite de biens			871000 CONTREPARTIE MISE A DISPOSITION DE BIEN:	141 879.00
861000	MISE A DISPOSITION DE BIENS	141 879.00		TOTAL (871)	141 879.00
TOTAL (861)			141 879.00	875 Dons en nature	
864	Personnel bénévole			875000 Bénévolat	50 414.00
864000	Personnel Bénévole	50 414.00		TOTAL (864)	50 414.00
Total charges contributions volontaires			192 293.00	Total produits contributions volontaires	192 293.00

**Maison de Quartier Godeleine Petit –
Centre Social du Vieux – Lille**

ANNEXE AU BILAN DU 01/01/2023 AU 31.12.2023

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Description de l'objet social :

Favoriser la vie sociale dans le vieux-lille et alentours dans le but d'aider à l'émergence d'une société basée sur la démocratie, le sens de la justice, la citoyenneté et la lutte contre toute forme d'exclusion ; s'engager à garantir le respect de la liberté de conscience et le principe de non-discrimination ; avoir également pour objet la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports

Description des missions sociales réalisées :

SECTEUR PETITE ENFANCE

- *MULTI ACCUEILS ENFANTINES ET ILOT TENDRESSE*
- *LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA LIBELLULE »*
- *LA LUDOTHEQUE*
- *ACCUEIL DE LOISIRS L'ile aux copains 2 à 5 ans*

SECTEUR ENFANCE

- *ACCUEIL DE LOISIRS L'ile aux copains 6 à 11 ans*
- *SEJOURS COURTS (dont séjours colo apprenantes)*
- *ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ELEMENTAIRE*
- *TEMPS PERISCOLAIRE ECOLE BRANLY, DIDEROT,*
- *ATELIERS CULTURELS PETITE ENFANCE ET ENFANCE*

SECTEUR JEUNESSE

- *ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES*
- *LA HALLE COMMUNE*
- *L'ORGANISME DE FORMATION*
- *LES ACTIONS COLLECTIVES EN DIRECTION DES FAMILLES AU SEIN DES SECTEURS*

SECTEUR ADULTES

- *ACTIVITES DE LOISIRS*
- *ACTIVITES EN DIRECTION DES SENIORS*
- *VLV*
- *VOLET INSERTION*
- *ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES ADULTES*



FAITS MARQUANTS

L'organisme de formation de la Maison de Quartier a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi lors d'un audit de contrôle qui est intervenu en septembre 2023.

L'Organisme de Formation a également mis à disposition le formateur Julien BOLLE auprès de réseau CHANTIER ECOLE pour former les encadrants techniques des structures d'insertion à devenir des Encadrants Pédagogiques en Situation de Production dans l'objectif de préparer les salariés en insertion au Certificat de Qualification Professionnelle « Salarié Polyvalent »

Succès de l'épicerie solidaire

La nomination de Elisabeth Eslander au poste de Directrice Adjointe et qui chaque jour démontre son efficacité et sa présence nous est très précieuse et notamment durant l'absence de JFA ,

Le renouvellement par la CAF sur la base d'un contrat de projet de l'agrément pour une durée de 4 ans soit jusqu'en 2026

après une courte période de turbulences le Lieu Accueil Parents Enfants, Libellule, a repris son envol et connaît un nouveau dynamisme avec une nouvelle équipe avec désormais un accueil le samedi et une animation en extérieur notamment sur la plaine Winston Churchill,

Nouveaux Ateliers Chantiers d'Insertion et notamment en milieu pénitentiaire pour notamment la confection de couches lavables et le nettoyage ce qui permet d'équiper, bien évidemment nos crèches, mais aussi tout un réseau d'accueil de la petite enfance dans la Région,

Mise en place de l'opération « Mentorat » qui permet de mettre en relation un jeune et un professionnel avec un soutien substantiel de l'Etat, Ce partenariat a été officialisé par la signature d'une convention avec la ministre de la Jeunesse et des sports dans les locaux de Sciences Po Paris en janvier 2023,

ENGAGEMENT HORS BILAN ET VALORISATION DU BENEVOLAT : 192.293€

Dont 50.414€ sur le bénévolat : sur la base de 3878 heures

Activité	nombre heures 2021	nombre heures 2022	nombre heures 2023
Accompagnement scolaire primaire	42	576	782
Accompagnement scolaire collèges lycées	1815	1551	1458
Multi accueils		66	40
CJS CJM	49		
Couture	66	66	
Epicerie sociale et solidaire		193	1598
total	1972	2452	3878

Dont 141.879€ sur la mise à disposition des bâtiments et fluides par la ville de Lille



REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS SALARIES OU BENEVOLES

Notre association n'a employé au cours de l'exercice que deux cadres qui ne relève pas de la catégorie des cadres dirigeants et nos dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements de retraite de l'association sont provisionnés dans les comptes annuels en provision pour charge à hauteur de 28.668€



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ~ continuité de l'exploitation
- ~ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ~ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute du stock se trouve supérieure à leur valeur probable de réalisation.

La méthode de valorisation du stock est celle « du premier entré- premier sorti ».



TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Exercice N du 01.01.2023 au 31.12.2023

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	22110.66	0.00	0.00	22110.66
Immobilisations corporelles	506530.48	43459.86	0.00	549990.34
Immobilisations financières	500.00	0.00	0.00	500.00
Total	529141.14	43459.86	0.00	572601.00

TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	16457.54	821.10	0.00	17278.64
Immobilisations corporelles	321246.53	54877.94	0.00	376124.47
Total	337704.07	55699.04	0.00	393403.11

TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Provisions				
Provisions réglementées	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour risques	115309.88	11760.00	44041.00	83028.88
Provisions pour charges	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour dépréciations	25476.46	0.00	0.00	25476.46
Total	140786.34	11760.00	44041.00	108505.34